

La Voix des Paysans



Organe de la Fédération des Syndicats Chrétiens d'Exploitants Agricoles

et des Unions Syndicales des Paysans de Vendée et Loire-Inférieure

FÉDÉRATION DES SYNDICATS CHRÉTIENS
D'EXPLOITANTS AGRICOLES

Siège Social : 5, Rue Cadet - PARIS (9^e)

Action et Défense Professionnelle

SECRETARIAT GÉNÉRAL :

M. LOISY, à Legé (Loire-Inférieure)

C. C. POSTAUX NANTES 317 05

Le Salut de
la Paysannerie
sera l'œuvre des
paysans eux-
mêmes, ou ne
sera pas.

AVIS IMPORTANT

A partir du 1^{er} Novembre, le Secrétariat de la Fédération est installé à Legé (Loire-Inférieure). Ce transfert a été motivé par le fait qu'il sera plus central pour nos camarades de Loire-Inférieure et de Vendée qui pourront désormais s'y rencontrer.

Une salle sera à la disposition des syndiqués qui ne manqueront pas lors de leur passage à Legé, de venir prendre les renseignements dont ils pourraient avoir besoin.

Tous nos camarades cultivateurs s'y rencontreront. Ils y seront chez eux, et le meilleur accueil leur sera réservé.

A partir de ce jour, toute la correspondance devra donc être adressée au *Secrétariat de la Fédération des Syndicats Chrétiens d'Exploitants Agricoles*, à Legé (Loire-Inférieure).

Nos Chemins Ruraux

A PROPOS D'ÉLECTIONS

Nous avons eu la curiosité, à l'occasion des dernières élections cantonales de confronter différentes professions de foi.

Cette fois, ça y est, tous les candidats ou presque ont parlé, avec attendrissement des chemins ruraux, un d'entre eux a même proclamé qu'ils étaient la honte de nos régions et qu'avant toute autre chose il fallait remédier à leur mauvais état.

Combien nous sommes heureux de constater cette unanimité et d'avoir contribué à mettre le doigt sur une plaie de nos campagnes.

Voici donc l'opinion alertée par nos soins, voici les conseillers généraux et d'arrondissement qui proclament à l'envi que cela ne peut plus durer, voici d'autre part une commission de la Chambre qui est saisie du projet... de notre projet pourrions-nous dire car on a retenu les suggestions de l'article si complet de E. Bretaud à ce sujet.

Mais cependant voici un nouvel hiver qui arrive, avec son cortège de pluies et de boues, rien de très sensible — à part quelques bonnes volontés isolées — n'a encore été fait.

Il faut maintenant que tout le monde est d'accord, qu'on nous donne des chemins convenables et si *La Voix des Paysans*, notre modeste petit journal a pu ainsi alerter l'opinion il faut pour compléter ce travail que tous nos ca-

marades poussent à la roue et comprennent que les belles dispositions des élus cantonaux, en particulier ne seront tenues que si, eux, les paysans le veulent et rappellent en chœur à ceux qui maintenant, grâce à leurs voix, siègent dans les assemblées départementales, que les bonnes paroles d'avant les élections ne suffisent pas et qu'il nous faut des actes.

Donc que nos syndicats communaux voient leurs élus, qu'ils leur fassent comprendre que ça n'irait pas droit si rien n'était fait pour nos chemins.

Donc aussi, propagande, propagande pour que notre force augmentant nous aboutissions à faire réaliser nos revendications.

Il n'y a de forte organisation syndicale que celle où tous les syndiqués sans exception ont donné consciemment une adhésion sincère et valable.

Simple Constataions

Depuis quelque temps nous assistons à un duel entre deux coopératives, chacune cherchant à tirer, chose toute naturelle, la couverture pour soi. Mais l'inconvénient c'est que le paysan est balloté, étiré de tous côtés sans savoir à qui se donner.

En effet, dans chacune de nos communes nous voyons ces deux organismes s'affronter l'un et l'autre, et pourtant la loi est formelle sur ce point, chaque coopérative, devrait avoir son rayon d'action limité et prendre les blés de tous, sans aucune distinction.

Le fonctionnement de ces organismes devrait être le même pour tous et nous constatons que l'un de nos camarades ayant fondé une coopérative, ne peut disposer de la Caisse du Crédit Agricole pour le paiement de ses blés. Cette caisse, alimentée par les fonds d'Etat avec les impôts de tout le monde, a son siège dans le même local que l'un de ces syndicats. Serait-elle le privilège exclusif de celui-ci et de sa coopérative? La justice la plus élémentaire réclame que cette caisse soit autonome, indépendante de tout organisme, et qu'elle puisse servir à tous.

Depuis la création de l'Office du Blé, nous constatons que des Coopérateurs non syndiqués se sont crus obligés de verser une cotisation syndicale et d'acheter des engrais car ils craignaient des difficultés pour la prise en charge de leur blé. La coopérative aboutirait ainsi à recruter de nouveaux adhérents et de nouveaux clients.

Coopératives et syndicats sont deux affaires distinctes, cette pression serait intolérable et le paysan n'a pas besoin de ces chinoiseries, il mérite plus de considération.

Au paysan de comprendre et de se grouper entre eux en formant des syndicats partout où cela est possible.

E. BRETAUD.

Pour l'Union

Nous changeons souvent de gouvernement. Les étiquettes politiques des dirigeants changent également à chaque fois, et ces derniers se disent tous animés du désir de travailler au mieux-être de la collectivité.

Ce qui ne change pas pourtant, c'est notre situation de paysan. Nous continuons à tirer le diable par la queue, pour parvenir à grand peine à joindre les deux bouts.

Cette situation qui dure depuis

PROPAGANDE

Voici arrivée la période d'hiver, la plus favorable à la propagande. Nous rappelons à cette occasion à tous nos camarades qu'il est du devoir de chacun de participer à l'activité et au développement de notre organisation.

Il faut que chacun dans son milieu parvienne à convaincre les hésitants de la nécessité de nos organisations professionnelles. Il faut leur faire mieux comprendre ce que nous sommes et ce que nous voulons : des travailleurs de la terre résolus à défendre énergiquement leur profession, et cela en dehors de toute agitation et de toute politique.

Ferme attachés aux principes de la C. F. T. C., marchons la tête haute sans nous laisser influencer par ceux qui croient avoir intérêt à retarder notre marche en avant et qui, tôt ou tard, s'apercevront de leur erreur.

Tous au travail. Envoyez au Secrétariat tous renseignements susceptibles d'aider la propagande. Mettez-nous en relation avec les militants de notre mouvement. Nous irons les voir et ferons ensemble du bon travail.

Que chacun y mette un peu du sien et l'avenir de notre organisation est assuré.

Dans les chaintres...

Le 28 octobre, notre secrétaire général et bon camarade Eugène Loisy, a déménagé son mobilier et est venu s'installer à Legé.

Que nous importe au point de vue syndical? direz-vous.

Ceux qui feront cette réflexion n'auront pas réfléchi et n'auront pas compris la portée de ce déplacement. Le gros bourg de Legé, qui est en Loire-Inférieure, n'est qu'à 300 mètres de la Vendée; c'est dire qu'il est presque à cheval sur

les deux départements et c'est à Legé qu'Eugène Loisy, malgré le regret qu'il a de quitter les Lucs-sur-Boulogne, a installé le secrétariat de la Fédération des Syndicats Chrétiens d'Exploitants Agricoles, et des deux Unions syndicales de Vendée et de Loire-Inférieure.

Et quel secrétariat : une pièce pour l'administration et une grande salle pour recevoir et réunir tous les camarades... ce sera vraiment juste au milieu des deux départements le « Centre Paysan » situé à égale distance de Nantes et de La Roche-sur-Yon.

C'est donc une nouvelle et grande étape du développement du syndicalisme paysan qui s'effectue ainsi... que nos camarades regardent en arrière :

D'abord quelques réunions de Chambre Syndicale;

Puis un petit secrétariat de fortune qui fonctionnait comme il pouvait, tant bien que mal.

Puis, enfin, un secrétariat permanent mais sans local adapté;

Enfin aujourd'hui le local, le « Centre Paysan » qui accueillera tous et chacun et qui va s'animer aux jours de foire et de grandes réunions, en particulier des allées et venues de nos camarades.

Ainsi, lentement, prudemment, notre Fédération et nos Unions vont d'étapes en étapes vers le but qu'elles se sont proposées.

Pas d'étincelles certes, mais une marche sûre, irrésistible et conquérante.

En route donc pour la nouvelle étape de l'avenir.

DUBOCAGE.

longtemps, n'a pas été prise en considération par les nouvelles lois sociales. On nous ignore totalement nous qui sommes pourtant les nourriciers du pays.

Pourquoi n'a-t-on pas plus d'égard envers nous? La question ne se pose pas, nous le savons tous, mais il est bon de la rappeler encore et de dire bien haut à nos camarades : c'est que nous ne sommes pas encore suffisamment organisé.

Il n'y a que le vrai syndicalisme professionnel du monde paysan capable de donner à la profession la place qui lui revient dans la nation.

Pour cela, unissons-nous!

Rejetons tout ce qui divise! Méfions-nous de ceux qui s'imposent à nous comme des chefs, mais dont les intérêts sont opposés aux nôtres.

Nous voulons qu'un sort digne de notre labeur fasse place à la misère.

Le salut de la paysannerie sera l'œuvre des paysans ou ne sera pas.

LES COMPLANTS

Une Constatation - Une Explication

1° Une constatation. — Peu à peu les difficultés s'aplanissent entre propriétaires et complanters.

Sans tenir compte d'un récent projet de loi qui a déplié aux deux parties des accords amiables se réalisent. Le plus souvent, ces accords aboutissent à un partage en propriété qui s'établit proportionnellement à l'avoir ou aux débours des deux contractants. En terre nue ou en vigne usée le partage se fait à 50 %, à la moitié du terrain. En vigne récemment plantée ou en vigne en plein rapport, la part du colon atteint souvent 70 %, quelquefois 80 % de la propriété plantée en vigne.

Le remembrement s'effectue après entente du propriétaire et des colons partageants et entente des colons entre eux sans soulever aucune contestation sérieuse.

Le mouvement est bien lancé et les pourparlers s'engagent nombreux sur des bases que les premiers arrangements prouvent raisonnables. Les deux parties peuvent argumenter d'un tel précédent et aboutir rapidement à une entente et à la disparition du complant.

2° Une explication. — Nos défenseurs n'ont jamais jeté à la tête de leurs contradicteurs de vieux grimoires et des statistiques auxquels les spécialistes font dire ce qu'ils désirent.

Vieux grimoires, d'après le dictionnaire, signifie : livre, écrit indéchiffrable et inintelligible; statistique, groupement méthodique de faits sociaux pour aboutir à une évaluation certaine.

(a) Nos défenseurs ont affirmé et prouvé que, sous l'ancien régime, la nature et les caractères du complant avaient été définis par l'arrêt du parlement de Rennes du 13 août 1623.

Cet arrêt, consigné par Hévin dans les arrêts du parlement de Bretagne, dans les éditions du XVII^e et XVIII^e siècles de la Coutume de Bretagne, porte que le bail à devoir de quart et de chapon n'est point ferme ou louage, qu'il n'a avec les fermes ou louages aucune analogie, qu'il est translatif de propriété.

Cet arrêt n'a rien d'un vieux grimoire. Cet arrêt est parfaite-

ment lisible et parfaitement intelligible.

(b) Nos défenseurs ont affirmé et prouvé que le bail à complant et la situation des contractants ont été absolument modifiés dans leur nature, leurs caractères, leurs éléments essentiels, sous la nouvelle législation, par la consultation de 1838. L'assimilation du bail à complant au bail à ferme de la Sauzinière, le bail de la Sauzinière reproduit au début de la consultation n'ont rien d'indéchiffrable et d'inintelligible.

La consultation de 1838, les Usages locaux de Sibille qui l'ont codifiée, n'ont rien d'un vieux grimoire.

(c) Nous n'avons point fait de statistiques. Nous avons établi les dépenses auxquelles le bail nous obligeait, les dépenses que le contrat n'avait pas prévues et qui ont profité aux deux contractants.

(d) Nous demandons que les droits de propriété dont nous avons été injustement privés soient reconnus et respectés. Nous demandons que les dépenses non prévues au contrat, faites par nous seuls et ayant profité aux deux contractants nous soient remboursées dans la mesure où elles nous sont régulièrement et en toute justice, dues.

(e) Nous le demandons, il y a 25 ans. Un de nos amis, Pierre de Bricourt, avocat à la Cour d'Appel de Paris, avait formulé nos desiderata. Si les arguments et réclamations présentés par notre ami avaient été sans valeur aurait-on vu, en avril 1913, visites, démarches, pressions, sollicitations, faites auprès de personnages éminents et influents, pour solliciter et obtenir que le travail de Pierre de Bricourt ne fut point publié.

(f) Aujourd'hui l'étude de Pierre de Bricourt a été reprise et complétée par les articles parus dans *L'Echo de la Loire*, dans *La Voix des Travailleurs*, dans *La Voix des Paysans*. Le législateur connaît la vérité au point de vue historique, au point de vue juridique, connaît les débours et la situation des contractants. Le législateur voudra, par une réforme du projet Moreau, faire œuvre de législateur.

La Commission des Complanters d'Exploitants Agricoles.

NOTRE SALAIRE HORAIRE

Dans ce temps où il est question de réajuster les salaires des fonctionnaires, des ouvriers, des employés, l'on peut, l'on doit parler du salaire, du salaire horaire du paysan.

Nous ne sommes point des dégoûtés. Nous aimons la terre et nous lui restons fidèles.

Mais les 65.000 départs de paysans pour les chemins de fer sont d'hier, et ils prouvent qu'actuellement le niveau de vie du petit propriétaire exploitant, du fermier, du métayer, est inférieur au niveau de vie de l'employé, de l'ouvrier, du fonctionnaire.

Pour mettre cette vérité un peu plus en évidence, nous demandons à nos syndiqués de faire, en considérant bien l'emploi de leurs journées, le temps passé à chaque culture, à l'entretien du matériel, au soin des animaux, un relevé de compte qui sera examiné et comparé, puis publié dans les journaux.

En face de données précises la situation actuelle des paysans apparaîtra telle qu'elle est, et cesseront certaines critiques injustifiées. Nous rappelons simplement les conclusions de nos études sur le lait, le blé, le vin.

Le lait. — Déjà nous avons établi, et personne ne nous a contredit que le salaire horaire du paysan qui vend son lait est de cinq sous et demi, 0 fr. 275.

Le blé. — Les calculs les mieux établis ont prouvé que le blé à 200 frs aurait à peine assuré au cultivateur un salaire horaire de deux francs. Plus exactement, la récolte à 1.580 kilos par hectare et le blé à 202 frs donnait un salaire horaire de deux francs.

La dépense par hectare a été de 2.000 frs.

La récolte a été de 500 à 1.200 kilos.

Le blé est vendu 180 frs.

Le revenu moyen a varié de 900 à 2.160 frs, et fut la plupart du temps inférieur à 1.500 frs. Le salaire horaire du cultivateur a donc été souvent nul, a varié d'autrefois entre 0 fr. 25 et 0 fr. 50 et n'a presque jamais atteint 2 frs.

Le vin. — Au pays du muscadet, tous reconnaissent que les dépenses faites pour la récolte 1937 ont été de 5.000 frs.

Les revenus (2 barriques de muscadet à 1.000 frs) ont été de 2.000 frs.

Perte totale par hectare : 5.000 - 2.000 = 3.000 frs, dont 1.000 francs de dépenses non remboursés, 2.000 frs de salaire qui ne seront jamais touchés.

N. B. Nous indiquerons le salaire horaire pour les autres denrées et récoltes à mesure que les renseignements nous seront communiqués.

« La Voix des Paysans ».

Pas de "ça" chez nous

« Ça », mon camarade, c'est la vieille querelle politique que des générations n'ont pas épuisée et qui, sournoisement cherche à se glisser partout, amenant partout la discorde.

Dieu merci, nos syndicats, notre C. F. T. C. tout entière, sont indemnes de ces intrusions.

Dieu merci, nous ne connaissons pas, comme d'autres mouvements syndicaux, de luttes de tendances ou, pis encore, de dépendance à l'égard de tel ou tel parti.

« Chez nous », chacun est libre d'adhérer au groupe politique de son choix, à celui qu'il estime d'accord dans sa doctrine, et plus encore dans ses actes, avec ses convictions personnelles et aussi avec les intérêts de la classe travailleuse dont il se sent solidaire.

Mais le mouvement syndical est chose trop importante pour que nous laissions, même dans notre cœur, même dans nos vies, l'obligation politique prendre le pas sur lui.

Nous n'avons pas le droit, nous, militants travailleurs de nous consacrer à une propagande, à une activité qu'un public peu informé aurait vite confondu avec notre action proprement syndicale.

Loin de moi d'ailleurs l'intention de te conseiller à toi, militant qui me lit, l'abstention complète de toute préoccupation politique. Non.

Il est de ton devoir de connaître les choses de la politique qui, au demeurant, ne sont pas sans avoir une répercussion sur l'économique et le social.

Il est de ton droit d'opter pour telle conception, tel parti, telle idéologie, pourvu qu'ils ne heurtent en rien ton idéal de syndicaliste chrétien.

Mais adhésion ne signifie pas activité, les armées politiques, comme les autres, ne sont pas composées que de généraux et souvent leur force — on le voit bien au moment des élections — est faite de la force du nombre.

Ton désir de te donner, mon camarade, ton désir de te consacrer de toute ton âme à un idéal qui te dépasse, ce désir-là, tu le combleras chez nous.

Dans les rangs du syndicalisme chrétien, comme militant, comme dirigeant de syndicat, comme délégué, comme propagandiste, tu connaîtras la joie de collaborer à une grande œuvre concrète, à une œuvre de longue haleine qui ignore sans doute l'éclat des victoires sonores mais qui, depuis cinquante ans, s'élabore dans nos réunions, nos cercles, nos meetings syndicaux.

Et si, après cela, des gens intéressés à voir notre mouvement perdre de son dynamisme et de sa puissance viennent te dire que nous sommes inféodés à la droite ou à la gauche, aux bras levés ou aux poings tendus, tu leur montreras ce que nous avons fait.

Tu leur montreras les conventions collectives signées, les lois sociales appliquées, la protection du travail mieux assurée, les apprentis mieux formés.

Tu leur montreras nos cercles d'études, nos bibliothèques, nos services économiques, nos loisirs organisés.

Et tu pourras leur dire avec un sourire qui convainc sans blesser : « Si c'est cela que vous appelez « faire de la politique », eh bien, oui, nous en faisons!... »

E. THIEBAUT.
« La Paix Sociale ».

Unissons-nous !
Groupons-nous !
Défendons-nous !

Une journée d'Octobre à la ferme

Octobre, mois des écoliers, est aussi le mois des semailles au bocage vendéen — les Essartais ne prononcent pas semailles, ils disent « cuvrailles » avec un accent qui leur est particulier. Avec octobre arrive l'automne, saison si triste, si monotone pour beaucoup de gens, mais saison si active pour les cultivateurs, car c'est la saison des labours.

Bien avant le jour, malgré le froid matinal, tout le monde est debout à la ferme, et chacun travaille à ses occupations habituelles.

Le laboureur soigne ses bœufs et n'omet pas de les brosser et les étriller. Le jeune domestique fait les litières tandis que le semeur prépare le blé de semence et choisit son baquet. A la cuisine ce n'est qu'un va-et-vient continu. Tandis que les fermières traitent les vaches à l'étable, la maîtresse de maison allume le feu dans la vaste cheminée, rapidement fait bouillir la soupe et prépare le petit déjeuner dont les plats changent rarement. Quotidiennement il est constitué par la « molette », le beurre frais, les grosses pommes et la bonne jatte de café au lait. D'ailleurs, tamps pour celui qui n'a pas appétit, il attendra comme tout le monde jusqu'au repas de midi.

Le déjeuner terminé, les hommes parlent pour les champs et il est à peine sept heures. Le soleil brumeux se lève avec peine dans le ciel gris. Chacun se hâte, car il va falloir ensemencer aujourd'hui tout le champ de deux hectares, et il faudra « y mettre la pointe », dit le bouvier. Le semeur, le baquet plein de grain appuyé sur le ventre, d'un pas régulier, un peu de terre collée à ses lourds sabots, d'un geste rythmé, de ce geste que décrit avec exactitude et raison Victor Hugo dans « Paysage crépusculaire », lance son blé à pleines mains et la semence jetée ressemble à une « mer blonde ondoyante, pleine de vie ».

Plus loin, six jeunes bœufs tirent la charrue, une blonde et rose haleine sort de leurs naseaux; tous, d'un même pas, ils avancent sûrement, et je peux voir leurs massives épaules qui semblent tourner doucement sur leurs ventres ballonnés comme les roues d'une locomotive roulant lentement. Un jeune bouvier active les bêtes en les appelant tour à tour chacune par leur nom et en les aiguillonnant, il pique l'une, frappe sur le derrière de l'autre, lance quelques cris prolongés. Au loin plusieurs autres voix lui répondent comme pour lui faire écho. Le laboureur penché sur les mancherons de la charrue, les manches de chemise retroussées, attentif à son travail, suit les bœufs dans le sillon, à pas inégaux. Une ou deux heures se passent ainsi, le semeur parcourt toujours, sans se lasser, avec le même geste, les arpents de terre; puis on fait halte quelques minutes pour reposer les bœufs. Le laboureur s'assied sur sa charrue et regarde d'un oeil fixe cette terre fraîche fumante sous le soleil d'automne, il ôte la terre collée à ses sabots et demeure tout pensif. Que de soucis a ce pauvre homme!

Il se demande si ce grain qu'il enfouit rapportera beaucoup, si le temps permettra pour que le blé lève, pousse et mûrit, et que sais-je encore?...

Mais voilà que la voix du bouvier l'arrache à ses réflexions, et le travail reprend jusqu'à l'heure du repas. Quand onze heures sonnent au clocher du bourg, les bœufs sont dételés et ramenés à la ferme. Ils sont soignés et sont déjà couchés quand le repas est terminé.

Vers une heure de l'après-midi, le travail reprend. Le laboureur encourage ses compagnons : « Allons, dit-il, nous avons moitié ensemencé notre champ ». Les sillons bien droits semblent se serrer les uns les autres. Quel beau tableau s'offre à mes yeux, tout cet ensemble pourrait tenter un peintre. Ah! que ne suis-je pas artiste car, vrai-

ment, je suis impressionné par ce paysage : le semeur lançant son grain à la volée, le bouvier manœuvrant habilement son aiguillon, le laboureur tenant ferme sa charrue, au loin des corbeaux picorant sur la terre fraîche, et là-bas, les buissons aux couleurs variées, jaune, vert, rouge, tout s'entremêle et se fond en un ensemble admirable. La soirée se termine ainsi. Et la nuit rassemble tout le monde autour de la grande table. Il n'est nullement besoin d'aller prendre l'apéritif comme les ouvriers de la ville, l'air vif et pur des champs, le travail, la marche, l'activité incessante aiguissent suffisamment l'appétit. Devant la soupière qui répand une odeur de lard dans la cuisine, personne ne cherche à se dérober.

Le repas terminé, les hommes, avant d'aller prendre un repos bien gagné, jettent un coup d'œil sur les journaux.

Les cultivateurs ne sont plus comme autrefois, ils sentent qu'ils ont besoin de s'instruire, de connaître davantage, ils ne veulent plus se laisser duper par les intermédiaires aussi, ils savent qu'il faut se grouper, s'aider mutuellement afin de supporter plus facilement leurs peines.

Un jeune Essartais.
F. C.

Abonnez-vous
à
« Syndicalisme »
organe officiel
de la C. F. T. C.

Discours Ministériels

L'autre dimanche, presque tous nos ministres actuels se sont fait entendre dans divers coins du pays. Plus d'un citoyen, en entendant les maîtres de nos destinées se sont dit : Il vaudrait mieux moins de paroles et un peu plus d'actes.

C'est ainsi que, parlant à Blois, M. Chautemps a dit notamment qu'au point de vue monétaire, il faut voir la cause du mal dans le déficit de notre balance commerciale. En un mot, il faut produire, mais, hélas! on ne fait rien pour faciliter cette nécessaire production.

Si nous nous en tenons plus particulièrement à la production agricole qui est sans conteste la branche principale de notre activité nationale, la situation est tout simplement déplorable. La paysannerie est traitée avec tant d'inégalité et d'injustice que la plupart des fils de paysans en âge de travailler, abandonnent les champs. Des terres sont en friches, même dans les régions les plus fertiles de la France... Et l'on parle de produire.

Les fils de paysans ne resteront attachés à la terre que s'ils y trouvent un gain en rapport au mal qu'ils se donnent. Autrement, ils continueront à chercher et trouveront une vie plus facile, beaucoup plus facile et sans aléas à la ville. Là, ils auront les hauts salaires, ils bénéficieront de la loi des 40 heures de toutes les autres lois sociales. Ne cherchons pas trop ailleurs la cause de la désertion des campagnes, et si le mal n'est pas irréparable, il est grand temps d'intervenir.

Nombreux autres discours furent prononcés par le plus grand nombre de nos ministres. Beaucoup de bonnes paroles à l'égard des travailleurs de la terre.

Parler, c'est bien. Réaliser, c'est beaucoup mieux.

LA VIE SYNDICALE

Les Brouzils

Notre marche en avant

Le dimanche 24 octobre, après la grand-messe, les cultivateurs des Brouzils se réunissaient en la salle de la Mairie, très aimablement mise à leur disposition, pour entendre un exposé du Président de la Fédération des Syndicats Chrétiens d'Exploitants Agricoles sur le but et les principes de cette organisation.

Aux Brouzils comme partout, l'idée syndicale fait son chemin, et tous ceux qui travaillent eux-mêmes la terre, sentent aujourd'hui l'utilité de l'organisation professionnelle.

Jean Martineau n'eut pas de peine à démontrer pourquoi notre classe paysanne est aujourd'hui sacrifiée, et le devoir qui s'impose à

tous de s'unir en véritables syndicats professionnels.

Après avoir lu et commenté la déclaration de principe et fait un appel à tous, une trentaine de nos camarades se firent inscrire sur le champ.

C'est le début d'une belle organisation qui, à l'exemple des syndicats voisins, saura travailler dans l'ordre et dans la paix au relèvement de notre métier.

La liste des adhérents reste ouverte, et une réunion qui sera annoncée aura lieu sous peu pour former le bureau définitif. Tous nos camarades sont instamment priés d'y assister.

Le Bureau provisoire.

VENDEE

Chauché

RÉUNION DU 10 OCTOBRE

A midi, trente adhérents sont présents dans la salle communale.

Ordre du jour : engrais azotés, scories.

Un wagon d'engrais azotés nous a été livré dans le courant de la semaine, et nous attendons 40 tonnes de scories, qui arriveront trop tard pour les semences.

A ce sujet, nous conseillons les adhérents de faire leurs commandes plus tôt. Il est regrettable, vu la difficulté de se procurer des scories, que cette commande n'ait pas été faite assez tôt.

Une demande a été faite au Ministère de l'Agriculture en vue de notre affiliation à la coopérative des cultivateurs réunis de Lande-ronde. La réponse n'ayant pas donné entière satisfaction à notre groupement, de nouvelles démarches seront faites à ce sujet.

Le Secrétaire :
J. POTIER.

Falleron

RÉUNION DU 10 OCTOBRE

Trente adhérents étaient présents à cette réunion.

Questions discutées :

1° Prix des battages;

2° Prix des engrais et de la chaux pour les semences;

3° Commande des engrais azotés;

4° Affiliation du syndicat à la C. F. T. C.

Le Président fait remarquer la progression constante du syndicat, tant au point de vue de l'idée d'association, que de l'extension de notre service commercial.

Jamais encore nous n'avions enregistré une si forte commande d'engrais pour les labours, puisque nous atteignons le chiffre de plus de neuf cents sacs, et quatre-vingt mètres cubes de chaux. La livraison qui a été assez lente, a quand même donné entière satisfaction à tous.

Plusieurs adhérents formulèrent ensuite le désir de faire au plus tôt notre commande d'engrais azotés. Les prix n'en sont pas encore connus, mais il en sera rendu compte à la prochaine réunion.

Notre affiliation à la C. F. T. C. fut ensuite examinée et approuvée.

Tout le monde présent à la prochaine réunion. Rendez-vous le premier dimanche de novembre au café Goyaux, à l'heure habituelle.

Froidfond

La réunion du premier dimanche d'octobre a été consacrée à l'enregistrement des commandes d'engrais azotés. Quelques adhérents hésitaient, les trouvant un peu tôt, mais après explication de

la nécessité de passer les commandes au plus tôt, des ordres ont été passés et seront expédiés probablement courant décembre.

Souvenons-nous des difficultés que nous avons éprouvées l'an dernier à nous approvisionner en ces sortes d'engrais et, le sulfate d'ammoniaque gagnant à être épandu assez tôt, il est plus prudent de l'avoir quelques jours à l'avance dans sa grange que d'aller voir tous les jours à la gare si l'expédition n'est pas signalée, car, à ce moment-là, les céréales souffrent et s'appauvrissent. Il arrive que c'est sur des blés anémiés que nous faisons un épandage trop tardif et que nous n'avons pas les résultats escomptés.

Un wagon de 10 tonnes de scories est commandé. Les adhérents qui en désiraient sont priés de se faire connaître au plus tôt pour éviter le double transport.

Une conférence agricole avec cinéma sonore et parlant était prévue le dimanche 21 novembre mais, faute d'une salle assez spacieuse pour l'installation du cinéma, il faudra nous contenter de la conférence seulement et encore si M. de Dreuzi juge à propos de venir que pour la conférence.

De toutes ces difficultés, prenons notre parti dans l'espoir de jours meilleurs.

A. PONTOREAU.

Les Lucs-sur-Boulogne

Il est rappelé aux adhérents que, ayant tout avantage à commander tôt nos engrais azotés, une réunion est prévue sous peu pour cela.

Que chaque syndiqué fasse son possible pour répondre à la convocation qui lui sera adressée ces jours.

Nous avons été heureux d'apprendre récemment le mariage de notre bon camarade Célestin Guillet, du Marché, avec Mademoiselle Marie Chaillou.

Le syndicat des Lucs présente aux nouveaux mariés ses sincères vœux de bonheur.

Saligny

En raison des vendanges, notre dernière réunion a été suivie par un nombre restreint d'adhérents. Notre prochaine réunion aura lieu le premier dimanche de novembre, comme à l'habitude.

Maintenant que les grands travaux sont terminés, nous insistons pour que tous les adhérents assistent aux réunions surtout pendant l'hiver, et cela pour la bonne marche du syndicat, et aussi pour que chacun obtienne satisfaction.

Le Bureau.

LOIRE-INFÉRIEURE

Gorges

A notre dernière réunion fut approuvée la question de l'échange de blé contre pain. Un écart existait en effet depuis un certain temps sur cette question.

Après quelques démarches du syndicat auprès des boulangers, dans un esprit d'entente, tout se passa pour le mieux.

Ainsi donc, pour 100 kilos de blé, l'on nous fournira maintenant 72 kilos de pain, au lieu de 24 pains de 3 kilos non pesés.

Il fut ensuite envisagé une assez forte commande de ciment en vue d'un petit travail chez soi pour l'hiver prochain.

Et maintenant, continuons de travailler à notre défense professionnelle avec énergie et dans un esprit de fraternité pour le bien commun et l'intérêt particulier de chacun de nous.

Le Bureau.

Legé

LA FOIRE DU 19 OCTOBRE

Peu de bestiaux sur le champ de foire et guère de transactions en raison sans doute des travaux de labour que le temps favorise et dont chacun s'emploie activement.

Le marché aux volailles fut désastreux, et bon nombre de nos fermières appelées à céder leurs poulets à des prix inférieurs au prix de revient, relevèrent leur marchandise.

Par contre, beaucoup de déballage, où l'on constate partout une hausse importante qui oblige la clientèle agricole à se restreindre dans ses achats pour ne parer qu'au strict nécessaire.



Angle Place Royale et 17, Rue d'Orléans - NANTES

ORDONNANCES
HOMEOPATHIE - LUNETTERIE
BANDAGES

Produits les meilleurs
Prix les plus réduits

DIRECTION DES SERVICES
AGRICILES DE LA VENDEE

Ecole d'Agriculture d'Hiver

Ambulante de la Vendée

à La Roche-sur-Yon

Les agriculteurs des environs de La Roche-sur-Yon sont informés que l'école d'agriculture ambulante fonctionnera, pendant l'hiver 1937-38, dans une salle de l'école publique de garçons de la rue du Marché-Pétain, à La Roche-sur-Yon.

But de l'Ecole

Donner aux jeunes gens d'au moins 15 ans, ayant déjà participé aux travaux de la ferme, une instruction professionnelle bien adaptée aux besoins de la région, ainsi que les connaissances générales agricoles qui leur permettront de devenir des cultivateurs avertis.

Un diplôme est délivré à la suite d'un examen de sortie aux élèves qui ont fréquenté les cours avec assiduité.

Les conséquences d'une politique qui sacrifie la campagne aux villes

Des chiffres qui font peur !... et qui devraient faire réfléchir

De 1912 à 1935, la superficie des terres incultes et laissées en friches est passée de 3,6 millions à 5,4 millions d'hectares : perte de 1 million 800.000 hectares.

Mais le territoire total de la France a augmenté après la guerre de 2,1 millions d'hectares.

L'extension réelle des terres en friches dépasse donc de beaucoup 1,8 millions d'hectares.

Elle doit se chiffrer certainement entre 2 millions 1/2 et 3 millions d'hectares.

De 1892 à 1929, en moins de 40 ans, 1.736.000 chefs des petites exploitations agricoles ont déserté la Terre.

Quelle perte cela représente-t-il pour l'agriculture ?

Le recoupement de toutes les données statistiques permet de le chiffrer :

De 1891 à 1931, la population « rurale » de la France a diminué de 24,63 millions à 20,41 millions. Perte : 3,62 millions.

De 1911 à 1931, pour cette seule période de 20 ans, la réduction de la population « rurale » atteint 1 million 679.000.

Mais les départements recouverts nous ont apporté 1 million, 9 et en même temps le nombre des étrangers s'est accru de 1 million, 7, soit au total un apport de 3 millions, 6. La population rurale de la France dans ses limites d'avant 1913, a certainement diminué.

De 4 1/2 à 5 millions de 1891 à 1931, dont près de 3 millions depuis 1911.

Cette perte atteint essentiellement la population « agricole » elle-même.

Et le mal s'est aggravé après la guerre. Il s'aggrave encore tous les jours.

De 1921 à 1931, en 10 ans, la population agricole « active » (travailleurs hommes et femmes) a diminué de 1.314.000.

Ces travailleurs, chefs d'exploitation, ouvriers, domestiques, salariés, n'ont pas quitté la terre, seuls. Leurs familles, les enfants, travailleurs de demain, l'ont désertée avec eux.

Si l'on en juge d'après le rapport qui existe entre la population agricole « active » et la population agri-

cole totale, c'est au bas mot, avant 1931, de 2 millions à 2 millions 1/2 d'âmes que l'agriculture a perdu en dix ans.

Depuis 1931, surtout ces dernières années, la crise agricole a pris une effrayante acuité. L'exode rural s'est accéléré.

Depuis 10 mois, le déséquilibre tragique entre la situation des travailleurs des villes et celle des paysans précipite la désertion des campagnes à une allure désordonnée.

On frémit en pensant aux résultats des futurs recensements qui enregistreront le mal de cette période désastreuse.

Il suffit de parcourir nos campagnes pour en juger :

Sur la terre qui ne paie plus, combien de fermes ne sont plus ni réparées ni entretenues. Combien d'autres abandonnées tombent en ruine.

Nos villages bientôt ne seront plus habités que par des vieux.

La paysannerie se meurt. Elle était condamnée hier par une folle politique d'industrialisation et d'expansion que dominait le pouvoir de l'argent.

Elle est condamnée aujourd'hui par la démagogie d'une politique marxiste qui ne veut connaître et défendre que les prolétaires des villes, que les consommateurs des villes.

D'autres pays, surpeuplés, ne perdent pas un pouce de leur sol insuffisant pour les nourrir. Par tous les moyens, ils soutiennent leur agriculture.

La France, elle, dépeuple volontairement ses campagnes; elle abandonne sa terre comme si elle n'était plus capable ou n'avait plus le courage de défendre sa propre vie.

Pour favoriser ceux qui désertent la terre

M. Dessirier poursuit ses études statistiques sur la situation économique générale.

Il publie à « Paris-Midi » les chiffres « indices » suivants :

De l'Agriculture :

30 % inférieur à celui d'avant-guerre.

Nous ajoutons :

Coefficient de la recette de la récolte de blé : 3,9.

Des Ouvriers des Villes :

54 % supérieur à celui d'avant-guerre.

Nous ajoutons :

Coefficient des salaires urbains : 8 à 12.

Vers l'asservissement des Producteurs Agricoles aux « Consommateurs des Villes »

Persévérante et insidieuse se poursuit une politique d'asservissement des producteurs agricoles aux intérêts des consommateurs des villes.

Voici ses trois principales manifestations :

1° Placer dans tous les organismes où se discutent les intérêts agricoles des représentants des « consommateurs » (ce qui veut dire des travailleurs urbains) investis en droit ou en fait, de pouvoirs correspondants : Office du Blé, Conseil National Economique, Commissions fiscales pour le contrôle des déclarations agricoles, Commissions projetées pour régler les conventions collectives de vente, etc...

sur toute la ligne se manifeste une même volonté; faire discuter et régler par la voix des consommateurs les prix des produits agricoles;

2° Etatisation progressive des Coopératives agricoles. Au lieu d'encourager la Coopérative libre, basée sur l'esprit de Mutualité et l'effort

commun des producteurs, on transforme les Coopératives en bureaux administratifs que le Gouvernement cherche à tenir en main.

L'opération est déjà avancée pour le blé. Les autres œuvres de Coopération et de Mutualité auront leur tour.

Tous les moyens de pression seront possibles sur ces organismes asservis, aux prises avec l'application de réglementations très complexes. Par l'inquisition des contrôles, ou la menace de couper les crédits de financement, on pourra demain, enlever aux Coopératives, déformées, toute velléité d'action sur le plan de la défense agricole générale.

Que l'on parvienne à tenir bien en mains tout un Marché par l'intermédiaire de Coopératives étatisées, et la liberté de la défense professionnelle sera bien près d'être morte.

3° Troisième étape : lier le sort des Coopératives agricoles étatisées avec celui des Coopératives de Consommation. S'il s'agissait de relations d'affaires normales, cela ne soulèverait aucune objection de principe. Mais, les doctrinaires et les dirigeants actuels du mouvement de la Coopération de Consommation, n'ont jamais caché le but final de leurs efforts : donner aux intérêts des consommateurs la prépondérance sur les producteurs.

Ce danger menace la culture sans qu'elle en ait encore bien conscience.

Les baux et les prix de fermage

Les baux et prix de fermage font actuellement l'objet de nombreuses conversations.

Certains prétendent que la terre ne nourrit plus le cultivateur. D'autres soutiennent que le fermier, dans les années ordinaires, peut vivre largement et payer facilement son propriétaire. Tous, alors qu'il est question, dans les projets législatifs, des conventions collectives applicables à l'agriculture, se préoccupent du bail type, sur lequel il faudra bientôt discuter.

Nous étudions rapidement les différents baux en usage dans nos quartiers et nous montrons les avantages d'un bail usité depuis peu dans la région Questembert-La Roche-Bernard, bail qui pourrait devenir le bail type souhaité.

1° Le bail à prix d'argent, tel qu'il était à peu près uniquement pratiqué au début du siècle est de plus en plus rare et semble devoir être abandonné. L'état d'instabilité monétaire où se trouve le monde ne permet plus aux deux parties, de contracter, à prix fixe, sous ce régime, des baux de longue durée. 30 ans et plus, les seuls intéressants aussi bien pour le propriétaire que pour le fermier. L'avenir est trop gros d'imprévu.

2° Le bail à moitié qui, souvent, après la guerre, remplaça le bail à prix d'argent, semble aussi avoir vécu. Il y a, d'ailleurs, presque autant de types de bail, autant de conditions différentes qu'il y a de fermes à moitié.

Tantôt le propriétaire a la moitié du cheptel mort, tantôt ce cheptel appartient tout entier au fermier.

Le propriétaire paie ici la moitié et ailleurs, les deux-tiers des engrais chimiques;

Les impôts seront dans une ferme à la charge du propriétaire, dans une autre à la charge du fermier;

Tantôt le propriétaire a la moitié du blé et de l'avoine seulement, tantôt il a la moitié du blé, de l'avoine et aussi du seigle, du blé noir et du petit grain tombé sous la machine;

Tantôt le propriétaire a seulement la moitié de la vente des bœufs et vaches; tantôt il a la moitié des bœufs, des vaches, des porcs, des porcelets et des veaux qui ne sont point élevés.

Tantôt les redevances sont de 5 kilos de beurre et de 4 poulets; tantôt elles sont de 10, 20, 25 ki-

los de beurre et de 6, 8, 10, 20 poulets.

Tantôt le propriétaire paie les réparations des maisons et la moitié des réparations du cheptel mort, tantôt les réparations des maisons et du cheptel mort incombent entièrement au fermier.

Tantôt le fermier doit 2, 3, 4, 6, 10 journées de bœufs, autant de journées d'hommes, tantôt il n'en doit aucune.

Ces différences — et il y en a d'autres — expliquent pourquoi certains fermiers trouvent très avantageuses, d'autres très onéreuses, les fermes à moitié. Ces différences prouvent aussi qu'il sera bien difficile d'arriver à un bail type dans ce genre de fermage.

3° Le bail établi d'après la valeur ou la quantité d'une seule denrée semble aussi devoir être abandonné. Cette année, ce bail, pour une grosse part, a empêché l'unanimité de l'opinion agricole dans la fixation du prix du blé.

Les grandes associations de producteurs de blé, les chambres d'agriculture en grand nombre ont protesté contre le prix du blé à 180 fr. Le blé, d'après les calculs les plus sérieux, devait être payé 200 fr.

La plupart des paysans de l'Ouest ont demandé 180 fr. et se sont montrés satisfaits du blé à 180 fr.

C'est que, dans l'Ouest, le blé est l'unique ou la principale denrée qui entre dans le paiement de la ferme.

Le blé à 180 fr. pour une ferme de 30 hectares à 2 quintaux à l'hectare faisait un prix de ferme de :

$2 \times 30 \times 180 = 10.800$ fr.
à 2 quintaux et demi de :

$2.50 \times 30 \times 180 = 13.500$ fr.

Le blé à 200 fr. pour une même ferme de 30 hectares faisait un prix de :

à 2 quintaux à l'hectare :
 $2 \times 30 \times 200 = 12.000$ fr.

à 2 quintaux et demi à l'hectare :
 $2.50 \times 30 \times 200 = 15.000$ fr.

On comprend devant de tels chiffres l'attitude des fermiers à prix de blé ou à quantité déterminée de blé, et, par solidarité et charité, l'attitude des paysans voisins de ces fermiers.

On comprend également qu'un contrat qui a ces conséquences aussi imprévues qu'onéreuses à l'un des signataires ne puisse être proposé comme bail type.

(A suivre).

Foires de Novembre En Vendée

Lundi 1. — Aizenay, Maillezais, Tiffauges, Longeville.

Mardi 2. — Bournezeau, Grosbreuil.

Mercredi 3. — L'Herbergement.

Jeudi 4. — La Mothe-Achard, Le Langon (poulains), Beauvoir, Pouzauges, Nalliers.

Vendredi 5. — Ste-Hermine, St-Florent-des-Bois.

Samedi 6. — Belleville.

Lundi 8. — La Roche-sur-Yon, Fontaines.

Mardi 9. — Challans, Chantonay.

Mercredi 10. — L'Oie, Angles.

Jeudi 11. — Avrillé, Palluau, Vouvan.

Vendredi 12. — Vix (foire aux poulains).

Samedi 13. — Luçon.

Lundi 15. — Beaulieu-sous-la-Roche, Le Langon, Benet.

Mardi 16. — La Chaize-le-Vicomte.

Mercredi 17. — Les Essarts, Saint-Gilles, Damvix.

Jeudi 18. — Le Poiré-sur-Vie, (gros bétail), Talmont, Pouzauges.

Vendredi 19. — Saint-Hilaire-des-Loges, Saint-Jean-de-Monts.

Samedi 20. — Champ-Saint-Père, Apremont, Mareuil-sur-Lay.

Lundi 22. — La Châtaigneraie (poulains), Nieul-le-Dolent.

Mardi 23. — Chantonay.

Mercredi 25. — Soullans, Oul-

mes, (mules), Les Herbiers, Les Lucs.

Jeudi 25. — La Caillère, Chaillé-Marais, Montaigu, La Chaize-Giraud.

Vendredi 26. — Vix, La Ferrière.

Samedi 27. — Coëx, Saint-Fulgent, Fontenay, Luçon (marché aux bestiaux).

Lundi 29. — Montiers-les-Maux-faits, Saint-Mesmin.

Toutes variétés de plants de vignes

HYBRIDES PRODUCTEURS DIRECTS
PLANTS GREFFÉS

Blancs : Seibel 4986, 5409, 6468 8753, 10868 Baco 22 A ; Bertil-Seyve 450

Rouges : Seibel 4643, 5437, 5455, 7053, 8365, 8745, 8748, 8916, 10096, 10378.

Baco N° 1 : Oberlin ; Bertil-Seyve 2862

HYBRIDES GREFFÉS RECOMMANDÉS

Blancs : Seibel 8753, 10868, 10173

Seyve Villard : 5-276

Rouges : Seibel 5455, 7053, 8365, 8745, 8748, 8916, 10096, 10878

PRIX LES PLUS INTÉRESSANTS

Jules ALLARD fils

Viticulteur-Pépinieriste au Guineau

LA CHAPELLE-BASSE-MER (L.-I.)

La Roche-sur-Yon — Imp. Vendéenne.

Le Gérant : J. GRASLAND.

TISSUS - CONFECTIONS

Jules GARNIER

PLACE DU MARCHÉ, LEGÉ

Grand choix de COMPLETS pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants
Prix défiant toute concurrence

RAYON MARIAGES le mieux assorti de la Région

Spécialité de beaux Tissus noirs pour Robes et Manteaux

Les Machines à Coudre "STELLA"

garanties 10 années contre tous vices de construction, adoptées par les Pupilles de la Nation, plus de 3 millions en usage dans le monde entier, plus de 25 modèles livrables à lettre lue. Dep. 495 fr.

LES CYCLES
LES TANDEMS
LES TRI-CYCLES
LES ÉCRÉMEUSES

"STELLA"

Fabrication soignée. Garanties sur facture. La marque la plus vendue dans l'Ouest à des prix défiant toute concurrence, étant donné la qualité.

FONTENEAU, fabricant, Nantes, Angers, St-Nazaire

MARCHE DE LA VILLETTE du Lundi 1^{er} Novembre 1937

DÉSIGNATION	Amenés	Invendus (Renvoi)	QUALITÉ			
			1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	Extra
VIANDE NETTE :						
Bœufs	2.572	25	9.80	8.90	7.40	10.50
Vaches	1.694	31	9.60	7.90	6.90	10.80
Taureaux	313	4	8.70	8.00	7.30	9.20
Veaux	1.671	59	12.90	11.50	10.50	13.90
Moutons	11.935	54	16.10	11.90	9.60	17.20
Porcs	1.509	"	10.14	9.38	7.56	10.72
Brebis	"	"	10.60	9.30	"	"
POIDS VIF :						
Bœufs	2.572	25	5.88	4.90	3.70	6.50
Vaches	1.694	31	5.75	4.35	3.45	6.90
Taureaux	313	4	5.22	4.40	3.65	5.70
Veaux	1.671	59	7.75	6.55	5.77	8.60
Moutons	11.935	54	8.05	5.60	4.22	8.80
Porcs	1.509	"	7.10	6.70	5.30	7.50
Brebis	"	"	4.77	4.08	"	"

LA QUALITÉ des Produits de la Ferme

La Santé des Plantes s'obtiennent par

LA POTASSE D'ALSACE

Renseignements Gratuits :

Bureau d'Etudes sur les Engrais

5, Place du Commerce - NANTES

T.S.F., Phonos, Disques

CENTRAL-RADIO

35, rue de Verdun
Tél. 112-93

A. HARDY 8^{te} ELECTRIQUE DE L'OUEST
10 bis, rue Copernic
Tél. 112-77

NANTES

VENTE - LOCATION
ÉCHANGE - RÉPARATIONS
LOCATION DE HAUTS-PARLEURS POUR RÉUNIONS

Toutes installations électriques — LUSTRIERIE —

PLANTS DE POMMES DE TERRE DU FINISTÈRE
Magasin à SCAER (centre de triage)

BLÉS DE SEMENCE DU NORD

Joseph BIDAUD, 115, Rue de Rennes 115
NANTES
déjà fournisseur de groupements de l'U. S. P. V.

FAITES VOS ACHATS A NANTES CHEZ

DECRÉ

BANDAGES HERNIAIRES

CEINTURES MÉDICALES
CORSETS - GAINES
BAS A VARICES, etc...

sont vendus à qualité égale meilleur marché que partout ailleurs

GUINEL
SPECIALISTE

1, Place de l'Ecluse
NANTES

A L'AUTOMNE EN HIVER

sur vos blés...
sur vos prairies...
mettez de l'

AZOTE

AU PRINTEMPS EN ÉTÉ

Bureau de Renseignements Agricoles :
5, Rue Anizon - NANTES